
OLIVIER CRÉPON-LEBLOND : On m'a demandé de prendre la présidence de cet appel.

Aziz est là, Alberto aussi. Aziz est sur le canal français et Humberto sur le canal espagnol. Donc, nous allons pouvoir commencer. Bien.

GISELLA GRUBER : Aziz, est-ce que nous pouvons commencer l'appel?

AZIZ HILALI : Oui, oui, tout à fait. OK.

GISELLA GRUBER : Bien. Merci beaucoup. Nous allons commencer l'enregistrement et l'interprétation va commencer.

Bonjour, bonsoir à tout le monde. Bienvenue à notre réunion du leadership régional du 21 janvier à 18 h UTC.

Sur le canal anglais, nous avons Barrack Otieno, Olivier Crépin-Leblond, Wolf Ludwig, Mohamed El Bashir, Siranush Vardanyan, Glenn McKnight, Maureen Hilyard, Alan Greenberg.

Et sur le canal espagnol, nous avons Alberto Soto.

Et sur le canal français, nous avons Aziz Hilali.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Au niveau du personnel, nous avons Silvia Vivanco, Nathalie Peregrine, Gisella Gruber et Ariel Liang.

Nos interprètes sur le canal espagnol sont Veronica et Sabrina. Et sur le canal français : Claire et Camila.

Je rappellerais à tout le monde de donner votre nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour permettre aux interprètes de vous identifier sur l'autre canal.

Aziz, vous avez la parole.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Gisella. C'est Aziz qui prend la parole. Bonsoir à tous. Ravi de vous retrouver une nouvelle fois. Comme vous le savez, nous sommes en pleine préparation de la réunion 55 Marrakech. Vous devez imaginer le travail et la quantité de travail que cela demande. Je ne vais pas parler beaucoup. Je vais demander à Olivier, qui a accepté gentiment de prendre le – d'animer cette réunion. Puisque d'ailleurs, la grande partie de cette réunion sera dédiée aux recommandations par les RALOs sur ATLAS II. Donc, sans tarder, comme ça nous allons gagner du temps, je donne la parole à Olivier tout en le remerciant à l'avance.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Bien. Merci beaucoup, Aziz.

D'abord, je voulais demander à tous ceux qui m'écoutent si l'écho est supportable.

Bien. Apparemment, ç’a l’air correct. Dites-moi si les interprètes m’entendent correctement. Les interprètes peuvent me le dire... Bien. À moins, que je sois encore en muet?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Non, non, Olivier, on vous entend. C’est bon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Comme je ne reçois aucune réponse, j’en conclus que tout marche bien.

Bonjour et bienvenue à tous. Merci, Aziz, de m’avoir donné la parole. Je pense que nous allons passer directement aux actions à suivre qui sont sur notre ordre du jour. En premier lieu, les recommandations. Heidi devait donc s’occuper de chercher des experts au sein du personnel d’ICANN pour faire des enquêtes professionnelles. Est-ce que c’est en cours de réalisation?

SILVIA VIVANCO : Oui. Je remplace Heidi : elle est encore en train de faire des recherches là-dessus. C’est un travail qui est en cours de réalisation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Merci. Prochaine action à suivre concerne la mise en œuvre de la recommandation 31 d’ATLAS II. Et le TTS devait contacter Bogdan Menolea, l’Association pour la Technologie et l’Internet de Roumanie, et c’est en cours de réalisation. Nous parlerons de la recommandation 31 bientôt. Ensuite, on passe au point suivant.

Point suivant...

SILVIA VIVANCO : Je demande au groupe responsable de la technologie de s'en occuper aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. Prochaine action à suivre, Dev Anand Teelucksingh, président du sous-comité de participation et sensibilisation, de prendre contact avec Jean-Jacques Sahel pour synchroniser leurs activités avec les activités de sensibilisation, de participation mondiale, le travail global, le travail en cours de réalisation.

SILVIA VIVANCO : Oui, nous devons contacter – on a trouvé une carte qui montre toutes les régions. Maintenant, il faudrait voir comment combiner le calendrier que nous avons sur At-Large et l'adapter au calendrier de GSE de sensibilisations globales. Donc, nous sommes en train de voir comment réunir une base de données et une autre base de données. Donc, nous sommes en train de travailler là-dessus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Silvia.

Je pense que Dev est rentré en contact avec tous les RALOs, y compris l'EURALO. Il m'a envoyé un e-mail où il m'a dit – il nous a demandé de remplir notre calendrier dans chaque région. C'est ce que nous avons

fait pour mettre en relation les activités et le calendrier global. Donc, un travail a été fait.

Je vous donnerai la parole ensuite pour voir qui sont les autres RALOs qui ont réalisé cette activité qu'on nous a demandé de réaliser. Ensuite, Jean-Jacques Sahel devait envoyer le document de la société civile au sous-comité de participation et de sensibilisation et coordonner une organisation, et organiser une téléconférence *ad hoc*. Cela a été fait.

SILVIA VIVANCO :

Oui. J'ai suivi cette action à suivre avec Dev aussi et on m'a dit que cela a été fait. Je crois que cet appel a eu lieu à la fin de l'année 2015, hein? Donc, ça y est.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup.

Le dernier point. Donc, s'il y a des gens comme Gisella Gruber qui doivent organiser la réunion du secrétariat général pour qu'ils se réunissent deux ou trois fois avant Marrakech... Donc, c'est fait ici.

Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions sur ce que nous venons de voir sur ces actions à suivre?

Silvia, vous levez la main. Vous voulez prendre la parole, Silvia Vivanco?

Peut-être que Silvia est en muet parce qu'on ne l'entend pas.

SILVIA VIVANCO : Est-ce que vous pourriez répéter votre question, Olivier, s'il vous plaît?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. Votre main est en l'air. Est-ce que vous avez la main levée? Est-ce que vous voulez parler?

SILVIA VIVANCO : Non. C'est une erreur.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien. Revenons à notre ordre du jour. Nous passons au point 3 : les recommandations d'ATLAS II. Comme vous le savez, le sommet At-Large a produit une cinquantaine de recommandations qui ont toutes été rédigées de manière multipartite. On a demandé à nos ALS de participer à cela. Certaines de ces recommandations n'étaient parfois pas très claires, difficiles à comprendre, certaines étaient obsolètes aussi. Et je vous rappelle que le Sommet d'ATLAS II a eu lieu il y a deux ans, en juillet 2014. Donc, le Groupe de travail a continué à travailler. Et c'est le Groupe de travail de mise en œuvre d'ATLAS II qui a travaillé sur ces recommandations, qui les analysées l'une après l'autre et qui, ensuite, les a envoyées aux parties spécifiques de notre communauté, c'est-à-dire les groupes de travail, les groupes techniques, les groupes de gens, les RALOs qui devaient analyser ces recommandations spécifiques qui les concernaient.

Donc, ici, nous avons certaines recommandations qui ont été envoyées à l'organisation d'At-Large. Certaines ont été envoyées à ALAC. D'autres ont été envoyées à d'autres parties de l'ICANN ou à différents groupes

de travail outre les RALOs. Donc, nous avons la 28, la recommandation numéro 28 qui parle des enquêtes sur les RALOs et des prochaines étapes, 31, 42, 43. Donc, ce sont les autres recommandations.

Ariel va partager son écran, comme ça nous allons passer à la recommandation 28. Et ce qu'Ariel a fait, c'est de vous montrer le contenu de la recommandation et en dessous, vous verrez les différentes actions à suivre et les notes, des choses qui ont été mises en œuvre depuis la recommandation et sa rédaction. Par exemple, dans le cas de la recommandation 28, Alan devait travailler avec tous les RALOs et les ALS pour évaluer l'expertise actuelle et l'intérêt de leurs membres pour identifier les experts pour des questions particulières et faciliter la communication politique. En réponse à cela – je sais que vous l'avez vu plusieurs fois –, il y a eu une enquête qui a été faite et on analyse les différentes compétences, les différentes compétences des RALOs, c'est-à-dire les représentants des ALS, les individus pour savoir quelle est leur profession, leur spécialisation, ce type de choses. Donc, ce que nous voyons ici, ce sont les résultats. Vous avez aussi des liens vers les différents résultats par RALO, triés par RALO. Les résultats envoyés par le président, le secrétaire de LACRALO, des points-clés. Ici, vous avez une diversité de professions.

Dans un RALO, nous avons plutôt des spécialistes sociaux comme LACRALO. La plupart des membres des RALOs sont spécialisés en question d'Internet, ce qu'on attend d'eux d'ailleurs. LACRALO, EURALO, AFRALO et APRALO, le nom de domaine est en deuxième place dans les connaissances.

Et il faut organiser une nouvelle enquête pour obtenir davantage de détails et d'informations sur les membres et sur les RALOs. Il est important qu'on ait le plus de réponses possible aussi. Bien. Je pense qu'avait certains RALOs, il y a eu d'autres enquêtes qui ont été envoyées. Donc, elles ont peut-être davantage d'informations venant d'autres RALOs.

Mais vous voyez que le 24 novembre 2015, on a dit qu'il fallait préparer une nouvelle enquête pour obtenir davantage d'informations de la part des membres d'At-Large et que des professionnels pourraient être nécessaires. L'enquête devrait inclure des représentants des ALS et des membres aussi des ALS parce que l'objectif est de connaître les connaissances personnelles, les connaissances en profondeur que certaines ALS pourraient avoir.

Donc, voilà. Nous en sommes ici. Je peux vous dire de quoi EURALO a discuté, de quoi on a parlé, mais je ne sais pas ce que les autres RALOs ont fait, et j'aimerais avoir une mise à jour à ce propos. En ce qui concerne EURALO, nous sommes sur le point – nous sommes en train de travailler pour avoir un groupe de travail qui analysera cela et qui analysera les autres enquêtes réalisées au préalable et peut-être aussi poser d'autres questions. Nous devons construire une nouvelle enquête et poser des questions différentes ou regarder les enquêtes précédentes et analyser les résultats de ces enquêtes et commencer à construire une base de données concernant les connaissances et les compétences que nous avons dans les structures At-Large. Nous sommes en train de mettre en place un groupe de travail qui va s'occuper de cette tâche. Voilà. C'est ce que nous avons fait au sein d'EURALO.

Voyons ce qui se passe dans les autres RALOs.

Alberto Soto, vous êtes le premier dans la queue. Et vous avez la parole.

ALBERTO SOTO :

Merci beaucoup, Olivier. La dernière fois que nous avons parlé de ce problème dans notre RALO, nous sommes arrivés à un accord pour professionnaliser la création de ces sondages, de ces enquêtes, et nous nous mis d'accord sur le fait que nous devons décider comment créer une enquête, non seulement parce que nous voulions avoir quelque chose de la part des membres des ALS, mais aussi parce que nous devons connaître les membres de ces ALS. Nous avons des ALS qui ont 50 membres, mais d'autres ALS qui ont plus de 700 membres, hein? Donc, entre 50 et 700 membres.

Je pense que l'action à suivre devrait inclure une personne qui pourrait nous fournir des guides, des recommandations pour réaliser ces sondages et pouvoir adresser ces sondages à ces différents types d'ALS.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Oui, c'est tout à fait correct. Heidi doit contacter le personnel d'ICANN concernant les conseils pour la création d'une enquête au niveau professionnel. Donc, c'est que nous sommes en train d'essayer de faire. Nous devons améliorer ce que nous avons au niveau local, être au courant de ce que nous avons. Et donc, d'après ce que je vois, l'ACRALO attend une aide professionnelle pour mettre en place ce sondage.

Je suis d'accord avec vous, ce serait une bonne chose si tous les RALOs utilisaient le même type d'enquête. Il est clair que cela peut être logique qu'on attende l'aide d'un professionnel dans ce domaine.

On me dit que NARALO a eu très peu de participation et peu de groupes sont intéressés par ces sondages. Donc, tout dépend de la façon dont on pose les questions. Et peut-être que des professionnels dans le domaine de l'enquête pourront nous aider à poser les bonnes questions pour obtenir davantage de résultats.

Glenn Mcknight demande la parole. Glenn, vous avez la parole.

Glenn? Je ne vous entends pas. Vous êtes sûrement en muet. Il y a apparemment un problème sur le canal espagnol.

Ah, voilà Glenn. Bonjour, bonsoir, Glenn. On vous entend.

GLENN MCKNIGHT :

Bien. Je pense que la dernière fois que nous avons fait ces enquêtes, il y a eu très peu de participation. Et je pense que cela a eu très peu d'impact. Il y a eu sept personnes qui ont répondu à cette enquête. Et je ne pense pas qu'on ait pu tirer grand-chose de cette enquête. On a besoin de travailler davantage. Cette enquête a été – la dernière enquête, nous avons 350 membres qui participaient et seulement six personnes ont répondu à cette enquête. J'ai envoyé l'enquête, je l'ai appliquée au *showcase*, aux personnes qui ont participé au *showcase* et personne n'a répondu. Donc, je suis un petit peu sceptique quant à ses enquêtes et à leur utilité. C'est en tous cas le résultat de l'expérience que j'ai eue jusqu'à maintenant avec les enquêtes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Glenn.

Une petite réponse ici, Glenn. Si nous n'avons pas de réponses aux enquêtes, comment serait-il possible de récupérer les informations dont nous avons besoin, connaître les ressources, les talents qui existent dans nos communautés? Quelle est l'autre manière qui pourrait être utilisée pour connaître ces ressources que nous avons au sein de nos communautés, outre les enquêtes?

SIRANUSH VARDANYAN : Olivier, est-ce que je peux prendre la parole? Je ne peux pas lever la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Allez-y, Siranush. J'entends Glenn, j'attends qu'il réponde à ma question, mais apparemment, il est en muet. Glenn, vous avez la parole.

GLENN MCKNIGHT : Non, je ne suis pas en muet. Je sais que c'est un appel du Secrétariat, donc je dirais que si nous voulons être efficaces dans ce domaine, nous devons demander à toutes nos ALS de prendre le temps de faire un appel de 10 ou 15 minutes et de réponse à cette enquête.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Glenn. Oui, c'est une bonne manière d'avancer, d'entrer en contact directement avec les ALS et leur demander de s'occuper de répondre à cette enquête.

Siranush, vous alliez répondre à la question que j’ai posée?

SIRANUSH VARDANYAN : Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alors, allez-y. Vous avez la parole. Ensuite, je donnerai la parole à Alan Greenberg.

SIRANUSH VARDANYAN : Merci. Par exemple, l’idée d’appeler les ALS ne va pas fonctionner pour notre région. La dernière fois que nous avons fait l’enquête, nous avons eu un bon niveau de résultat. Nous avons aussi posé des questions pour savoir quel était le niveau d’expertise que nous avions, et nous avons pu savoir combien de personnes se proposaient dans un domaine ou dans l’autre au niveau professionnel. Donc, nous avons obtenu cette réponse. Mais il y a davantage d’ALS qui ont été créées parce que nous avons de nouvelles ALS qui se sont jointes à APRALO. Donc, nous devons refaire une nouvelle enquête, et j’espère que ça va de nouveau bien fonctionner, comme la dernière fois, si c’est la décision que vous prenez de refaire une enquête.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Siranush.

Alan.

ALAN GREENBERG :

Deux ou trois petites choses. D'abord, je dirais que la dernière enquête devait définir ce que les ALS avaient, mais au niveau des représentants seulement. Donc, nous devons d'abord décider ce que nous voulons. Si nous voulons savoir ce que sont les présidents des ALS ou si nous voulons connaître les membres de ces ALS ensuite, la méthodologie.

Le commentaire de Glenn. Il a dit qu'il y avait eu une réunion avec une enquête à laquelle personne n'avait répondu. Je pense que si l'on fait des enquêtes, il faut obliger les gens à répondre. Je pense que si on leur demande de répondre à de longues enquêtes qui vont demander beaucoup de temps, peut-être que les gens n'y répondront pas. Donc, il faut faire des enquêtes courtes. C'est une combinaison à savoir quelles sont les informations que nous voulons et connaître les véhicules moyens pour forcer ou entraîner, ou encourager les gens à répondre à nos enquêtes. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan.

Nous avons maintenant Humberto Carrasco. Humberto, vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO :

Merci. Je pense qu'il y a deux points importants ici qui sont en jeu. D'abord, tout le monde n'a pas le temps ou n'a pas la volonté de répondre ou de participer à une enquête. Par conséquent, peut-être que nous pourrions essayer de trouver une manière de contacter les gens, de promouvoir les enquêtes, d'encourager les gens à participer

aux enquêtes. On pourrait, par exemple, avoir un cadeau, une carte-cadeau d'Amazon qu'on donnerait aux gens qui participent à l'enquête. Encourager les gens à participer. Il est clair que les gens n'ont pas le temps et ne sont pas intéressés, mais nous devons créer cet intérêt à participer aux enquêtes. Et nous devons mettre en place des enquêtes courtes qui ne demandent pas trop de temps. Merci. J'ai fini.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Humberto.

Alan Greenberg, vous avez la parole.

ALAN GREENBERG : Excusez-moi, j'ai oublié de baisser la main.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK. Bien. Donc, apparemment, le système de l'enquête fonctionne bien pour certaines régions et pas pour d'autres régions, et la même chose pour les appels. Bien. Donc, peut-être que ce que nous devons faire, c'est de voir quelles sont les différentes manières, les différentes méthodes qui peuvent fonctionner correctement dans chaque RALO et appliquer ces méthodes de manière ponctuelle pour chaque RALO. Nous devons aussi savoir quelles sont les informations que nous voulons recueillir et ensuite, l'enquête peut être gérée de différentes manières. Certaines RALOs peuvent appeler leurs ALS, d'autres peuvent envoyer un mail à leurs ALS ou leur poser des questions à travers un échange d'e-mails ou personnellement, ou amener les ALS directement en leur envoyant le lien pour participer à l'enquête. Je crois que notre objectif

est d'organiser une enquête et d'avoir une liste de questions, avoir des réponses pertinentes à travers tous les RALOs et de savoir à partir de là quelle est l'information et quel est le résultat des informations que nous voulions obtenir. Donc, voilà.

Cette première étape demande bien sûr de travailler avec l'aide du personnel de l'ICANN et peut-être d'un professionnel, si Heidi peut trouver quelqu'un.

Glenn dit qu'il faut créer un groupe spécial pour nous fournir des commentaires sur la question de l'enquête et la manière de le faire, de mettre en place cela. Le Secrétariat devrait mettre en place un groupe spécial.

Siranush demande la parole. Allez-y, Siranush.

SIRANUSH VARDANYAN : Oui. Je voulais soutenir votre suggestion. C'est vrai qu'il faudrait qu'il y ait un sondage et chaque RALO devrait décider comment mieux encourager, comment informer, comment contacter ces ALS. Donc, ce serait le mieux.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Parfait. Merci, Siranush.

On avance parce que le temps file. On continue avec la recommandation numéro 31. L'ICANN et l'ALAC devraient considérer l'utilisation d'outils et de messages simples pour pouvoir considérer les

consultations publiques. Et on devrait également utiliser le *crowdsourcing*, l'externalisation ouverte.

On dit ici que le statut est en progrès. Le Groupe de travail des médias, le Groupe de travail spécial sur la technologie a beaucoup travaillé aussi pour cette recommandation. En ce moment, l'action est que le Groupe de travail des réseaux sociaux et l'Équipe spéciale de technologie devraient continuer leurs recherches de meilleurs outils et donc considérer beaucoup d'outils, je sais. Mais on n'a pas pour l'instant trouvé quel est l'outil universel, quelle serait la panacée. On a trouvé des outils qui n'étaient pas utiles. Je pense qu'il faudrait que l'on considère les différentes options. Le Groupe de travail spécial sur la technologie considère particulièrement quels sont les nouveaux outils que l'on pourrait utiliser pour faire participer les personnes.

Alors, à ce point-là, je vais vous demander si vous avez des idées là-dessus pour considérer si cela devrait nous permettre de trouver de nouveaux résultats avant de conclure notre recherche ou si vous pensez que ceux qui sont plus proches des différentes ALS pourraient peut-être travailler avec le Groupe de travail spécial sur la technologie et que le Groupe de travail spécial sur la technologie continuera de travailler pour pouvoir résoudre cette recommandation pour la mettre en œuvre.

Cela dit, j'aimerais dire que la facilitation de la participation aux consultations publiques serait quelque chose qu'il faudrait que l'on considère au moment de travailler avec les différents outils d'élaboration de politiques. Je sais que l'élaboration du nouveau format des consultations publiques sera bonne parce que nous comptons mettre en place différentes mesures de participation également.

Alors, je ne vois aucune main levée. Je vais vous demander de voter à ce point-là si on devait fermer cette action à suivre, cette recommandation. Disons que c'est un travail constant de l'Équipe de travail spéciale sur la technologie.

On donne la parole maintenant à Alberto Soto pour qu'il s'exprime.

ALBERTO SOTO :

Merci. En fait, lorsque nous avons des consultations publiques, de nouvelles périodes de consultations publiques, on a toujours une période de temps qui peut varier, mais dans certains cas, ce sont des périodes très courtes. Alors, moi, je proposais que les membres de l'ALAC nous fassent savoir chaque fois qu'il y a du travail en cours pour publier un commentaire public afin qu'on ait le temps d'organiser des séminaires Web avec nos participants pendant la période de consultations publiques afin de leur permettre de contribuer à cette période de consultations publiques. Parce que la plupart du temps, les personnes ne savent même pas qu'il y a des consultations publiques ouvertes. Alors, les membres d'ALAC devraient, comme je dis, nous envoyer des notifications pour nous faire savoir qu'il y a des consultations publiques afin que l'on puisse organiser des séances de renforcement de compétences et que l'on permette de participer à la communauté. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alberto.

Je pense que cela correspond à la relation entre chaque RALO et ces membres ALAC. Et ce serait peut-être une question de communication entre les RALOs et l'ALAC, avec les représentants d'ALAC spécifique de chaque RALO. La mise en œuvre de ce type de démarches va dépendre de chaque RALO. Il faudrait, bien sûr, avoir des séminaires Web sur les sujets que l'on discute à travers la consultation publique. On a eu différents types de périodes de consultations publiques au sujet de la transition, au sujet des différentes mesures à prendre. Ça varie selon le sujet, je dirais. Il me semble qu'il faudrait également tenir compte du fait que vous pouvez profiter des appels mensuels des RALOs pour consacrer 10 ou 15 minutes à la question dont on discute à travers la consultation publique. Je sais qu'il y a des RALOs qui le font, qui organisent non seulement des séminaires Web spécifiques, mais qui invitent également des spécialistes à leur appel mensuel, qui transmettent et qui informent leurs membres de ces questions urgentes.

Maintenant, concernant ma question sur s'il nous fait une recommandation pour pouvoir atteindre les RALOs d'une part et, d'autre part, je parlais des recommandations à l'ALAC. En même temps, je pense qu'on pourrait peut-être conclure cette recommandation. Donc, on devrait travailler pour faciliter la participation aux consultations publiques et d'autre part, on a ce point de l'Équipe de travail spécial de la technologie qui s'occupe toujours de chercher de nouveaux outils.

Alan Greenberg?

ALAN GREENBERG : Merci. On a beaucoup de travail en cours au sujet de ces différents critères. Nous, l'ALAC et l'ICANN, devons informer de manière plus compréhensive les RALOs et les ALS, par extension. Cela dit, s'il y a un sujet particulier qui pourrait atteindre les personnes, il faudrait que les RALOs nous le fassent savoir, nous disent que c'est un sujet qui intéresse leurs membres et qu'elles voudraient organiser un séminaire Web, par exemple. C'est toujours difficile de trouver quelqu'un qui le fait. On a des bénévoles, on a du personnel de l'ICANN et entre les deux, on arrive toujours à trouver quelqu'un qui est connaissant de la matière. Mais cela va dépendre des RALOs. Et la communication avec les RALOs n'est pas toujours très bonne, très fluide. Donc, il faut que l'on ait une confirmation d'abord de la RALO que ce sujet est de l'intérêt de leur communauté avant de mettre en marche tous les travaux d'organisation de séminaire. Cependant, c'est vrai, il faudrait que l'on fasse pour pouvoir mieux travailler ensemble.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Et si la période de consultations publiques commence quelques jours avant que la RALO informe l'ALAC de l'intérêt de ses membres, est-ce que ce serait possible d'organiser des mises à jour de 15 minutes pour faire savoir aux membres ce qui se passe ou d'avoir une petite liste des différentes consultations publiques lors des appels pour que tout le monde soit au courant? Serait-ce possible?

ALAN GREENBERG : Oui, bien sûr. Ça dépend de la disponibilité des experts, mais je dirais que oui. Normalement, on pourrait le faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci.

Alberto Soto.

ALBERTO SOTO : Merci. En fait, c'est ce qu'on fait. Normalement, nous travaillons ensemble avec l'équipe de GSE. Et si ce n'est pas possible de travailler en coordination comme cela avec eux, si on n'a pas suffisamment de temps, parmi nous, nous avons des personnes qui sont très connaisseuses de différents sujets. Nous, on fait déjà cela. On l'a mis en œuvre comme initiative et on communique avec d'autres personnes pour les consulter. On n'a pas invité Holly parce qu'on a des différences horaires, bien sûr, qui nous limitent, mais on a eu un autre orateur qui est venu participer à notre dernier appel pour nous informer de la consultation publique.

Donc, cela vous montre que l'on contacte effectivement des experts ou alors, sinon, on demande à l'équipe GSE de nous aider à travers l'ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alberto, de partager cette expérience avec nous.

Nous allons maintenant passer à la recommandation suivante, qui est la recommandation numéro 42. On dit que l'ICANN devrait organiser des assemblées des RALOs annuelles en personne, soit dans les bureaux régionaux de l'ICANN ou en simultané avec les événements régionaux. Comme réponse, différentes personnes ont travaillé sur cette recommandation. Moi-même, j'ai travaillé sur l'élaboration des feuilles de route, qui est ici – non, elle n'est pas sur la page, donc il faut qu'on

l'ajoute ici à la page de recommandations. On devrait peut-être ajouter le lien au document de Google. À travers ce document, on a partagé des résultats préliminaires de nos travaux. Je vous serais reconnaissant d'apporter vos connaissances là-dessus, vos avis.

On a une version très vieille du tableur sur l'écran en ce moment, mais si vous ouvrez ce document – il est vieux, hein? Il faudrait ajouter la version à jour ici, à cette page, pour que l'on puisse tous voir le travail qui a été fait.

J'ai envoyé un lien au personnel.

Est-ce qu'il y a des commentaires, des remarques là-dessus?

L'idée est d'avoir différents horaires des appels pour pouvoir couvrir les différentes demandes. On avait fait trois demandes l'année dernière et on nous en a octroyé qu'une. Donc, on fait des essais. En même temps, on essaie de planifier parce qu'il y a des régions qui ont voté, qui ont accordé en juin quel serait le programme de la réunion. La première région à avoir une réunion en personne sera en octobre pour l'Amérique du Nord. Et ils n'ont pas toujours eu le temps de se préparer. Donc, on espère que ça va s'améliorer. Donc, c'était la recommandation numéro 42.

On passe à la numéro 43. On dit : « Les RALOs devraient encourager les représentants des ALS qui ne sont pas actives à se conformer aux exigences de participation minimale de l'ALAC ». En ce moment, on travaille sur la création d'une équipe de travail spécial de participation qui collaborera avec les RALOs. Il est fort probable qu'il y ait différentes structures At-Large qui pourraient répondre qu'elles ne sont pas

intéressées à la participation active. Il est donc probable que l'on commence à suivre les étapes préalables à la décertification.

Chaque région va suivre son processus, la rationalisation de son processus, bien sûr, parce qu'il pourrait y avoir beaucoup d'ALS dans le même cas.

Je ne sais pas si les autres régions ont des remarques à partager?

Wolf?

WOLF LUDWIG :

Pour ajouter à ce qu'Olivier vient de dire, de par le passé, en 2014 spécifiquement, malheureusement on a dû décertifier des ALS. On a essayé de contacter ces ALS à plusieurs reprises, on leur a donné des dates butoirs avant lesquelles elles devaient répondre, mais il y en a qui n'ont toujours pas répondu. Donc, on leur a dit : « Ça y est, c'est bon, là on va vous décertifier. C'est fini ». Et nous avons décertifié ces quatre ALS juste avant le Sommet de Londres.

En même temps, on a des candidats qui intègrent la liste et qui n'ont pas participé à leurs assemblées générales ou au Sommet de Londres, par exemple, qui n'ont même pas assisté à notre dernière assemblée générale de Dublin. Donc, au moins deux ou trois ont reçu un message de notre part disant qu'il fallait qu'elles participent. Et ils nous ont répondu que dû à des modifications de leurs organisations, etc., elles n'avaient plus les capacités de participer, elles n'étaient plus en mesure de se conformer. Donc, on a encore des cas, vous voyez, que l'on compte décertifier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf.

On maintenant Judith qui veut prendre la parole.

Judith a beaucoup d'écho, hein?

JUDITH HELLERSTEIN : On a commencé un processus de décertification...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pardon, Judith. On a trop d'écho, hein? On ne comprend rien.

Allez-y, réessayer.

JUTDITH HELLERSTEIN : Donc, on a commencé un processus de décertification. Nous avons décertifié quatre ALS parmi lesquelles certaines nous ont répondu disant qu'elles ne voulaient pas participer en effet et d'autres n'ont jamais répondu. Donc, on leur a envoyé différents messages pour leur rappeler la date butoir...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Judith.

Alors, si j'ai bien compris, vous avez contacté chacune des ALS pour parler de leur position, leur situation? Et donc, vous avez commenté le processus de décertification lorsque nécessaire, n'est-ce pas?

Alors, je vois Glenn Mcknight.

GLENN MCKNIGHT : Oui, je crois qu'on a toujours un écho. Est-ce que vous me comprenez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On vous comprend.

GLENN MCKNIGHT : D'accord. On a commencé un processus de décertification pour différentes ALS auxquelles on a demandé de nouvelles adresses e-mail pour les contacter. Donc, c'est là où on en est. Il y a des personnes qui ont commencé à travailler sur leur réorganisation, et je pense qu'elles vont parvenir à répondre à temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. On avance.

Je ne vois pas d'autres mains levées. Je suis content de voir qu'il y a des processus en cours au sein des différentes RALOs. On pourrait peut-être ajouter une action à suivre qui serait de partager ses expériences entre les différentes RALOs. Donc, l'action à suivre ne porte pas sur les recommandations de l'ATLAS II, mais c'est une action à suivre pour l'appel suivant, qui est de mettre en commun les expériences des différentes RALOs pour se conformer aux exigences de participation minimale de l'ALAC.

Alors, on avance. Je m'excuse d'avoir passé tant de temps sur ces recommandations. Maintenant, on passe au point 4. C'est Wolf-Ludwig qui, en tant que secrétaire, puisque c'est l'appel des secrétaires de RALOs, va nous présenter ce document d'intérêt public d'EURALO.

WOLF LUDWIG :

Merci, Olivier. J'espère que vous m'entendez.

Lors de notre dernière assemblée générale de Dublin, pendant la première partie de la réunion. Nous avons préparé une évaluation de contenus qui se concentraient sur l'intérêt public. J'ai continué de travailler sur l'élaboration de ce document de travail, que je présenterai aujourd'hui pour qu'on en discute avec les autres membres. Il faut savoir qu'en matière d'intérêt public, il y a des intérêts qui sont repris chaque fois lors de nos appels. Et il y a des unités constitutives pour lesquels le terme « intérêt public » est d'une grande importance alors que pour d'autres unités constitutives, surtout du secteur commercial, l'intérêt public est un élément qui n'existe même pas. C'est ça qu'ils disent au sein du BCUC. Pour moi, c'est un élément qui n'est pas défini.

Alors, pour nos membres et pour notre région, j'ai préparé ce tableau que j'essaierai d'expliquer.

Donc, on voit là-dessus la définition et le contexte politique de l'intérêt public pour la région européenne. Et en même temps, j'ai souligné ici le fait que l'« intérêt public » n'est pas tellement un terme juridique ou une définition juridique, mais plutôt un contexte politique. Sur ces deux bases, on pourrait lire le document. C'est un document pour lequel vous trouverez le lien sur l'ordre du jour. Un document de deux pages, qui est un résumé d'un autre document plus long qu'on avait préparé pour l'année dernière. Ce tableau a été discuté lors de notre assemblée générale de Dublin en détail, et nous avons discuté des différents aspects contenus ici. Les membres de notre assemblée l'ont approuvé. Et on s'est dit que cette discussion devait être reprise au niveau régional et qu'il fallait que l'on crée un groupe de travail.

L'autre idée qui a été considérée — donc, dans notre région européenne, c'est ça qu'on a. Ce qui nous intéresserait maintenant, c'est de savoir ce qu'en pensent les autres régions, quelle est la situation dans votre région. On voudrait savoir s'il y a des liens ou des développements similaires concernant ces termes dans votre région, si vous avez une perspective différente... Ce serait intéressant pour nous de savoir ou de connaître la situation et le contexte dans votre région.

Une autre idée qu'on a eue était de générer l'intérêt des autres à travers la création d'un groupe de travail At-Large qui s'occupe de cette question. Cela va dépendre si vous considérez cette question comme étant importante. Parce qu'il se pourrait que vous pensiez que c'est quelque chose d'intéressant, mais que vous avez d'autres priorités plus importantes. Alors, je ne veux pas vous imposer du travail. Comme je l'ai dit avant, au niveau européen, au sein d'EURALO, on continue de discuter de cette question. Et nous visons à essayer d'élargir ce document de travail. Mais il se pourrait que vous ne soyez pas d'accord. Dans ce cas-là, ce serait une bonne idée de créer un groupe de travail de tout At-Large – qui vous comprennent tous – pour discuter de ce qu'est l'intérêt public. Je n'ai pas reçu de commentaires là-dessus pour l'instant, donc je serais intéressé par vos remarques. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolf.

Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG :

Merci, Wolf. Au sein de l'IGF de cette année, on a eu une session très intéressante sur l'intérêt public mondial. Je partagerai un lien de transcription sur le chat. Vous verrez que Jeanette Hoffman a donné une introduction où elle expliquait le contexte du concept d'intérêt public, surtout en matière régulatrice pour savoir quel est l'intérêt au sein de l'ICANN.

La réunion a été très utile pour savoir quelles sont les idées de chaque secteur et comment chacun prévoit d'avancer. On penserait que ce serait peut-être utile de créer au sein de l'ICANN un groupe de travail intercommunautaire qui s'occupe de considérer cette question qui me semble pertinente.

Outre cela, le CCWG responsabilité a également demandé que l'on avance avec ces travaux pour avoir une meilleure idée de ce qu'est l'intérêt public.

Je ne pense pas que l'on veuille définir l'intérêt public en tant que définition, mais plutôt qu'il faut que l'on comprenne mieux de quoi il s'agit. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci, Alan.

Wolf, est-ce que vous voulez répondre?

WOLF LUDWIG : Non. Alan, merci de vos encouragements. Je suis flatté. Lors du dernier IGF, on s'est centré sur cette question, je sais. Et les informations qui résultent de cette question sont très intéressantes et très utiles.

ALAN GREENBERG : Oui. C'était une séance que Bill Drake a présidée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Merci de ces informations. Alors, je vais vous demander tous à ce point-là si vous soutenez l'initiative de créer un groupe de travail sur l'intérêt public. Vous pouvez écrire sur le chat ou mettre une coche verte à côté de votre nom.

Alan?

ALAN GREENBERG : Je sens qu'il faudrait que l'on attende un peu parce qu'une fois que l'on aura défini le plan, on pourra se centrer sur la rédaction de la charte, la définition de la portée de ce groupe, qui pourrait peut-être inclure l'ensemble de l'ICANN. Donc, on devrait peut-être attendre un peu. Comme vous dites sur le chat, lors de la réunion de Marrakech, nous aurons une session sur cette question. Donc, ce serait peut-être intéressant d'attendre un peu d'avoir les résultats de cette session. Le CCWG responsabilité a demandé que l'on discute de cette question, donc on devrait peut-être considérer les résultats de la session à venir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan. Alors, si j'ai bien compris, ceux qui sont intéressés peuvent mettre une coche verte à côté de leur nom. Si vous voulez collaborer, bien sûr, vous pouvez faire parvenir vos contributions avant la session de Marrakech. Et lors de la réunion publique de Marrakech, nous allons avoir une session publique consacrée à l'intérêt public. Je sens qu'on aura une meilleure idée de ce qu'on peut faire après cette réunion-là de Marrakech. Merci.

Alors, il ne nous reste plus que deux minutes et nous avons quelques choses à faire.

D'abord, il faut que l'on considère les demandes pour l'exercice fiscal 2017, ce qui est très important.

Est-ce qu'on peut rester cinq minutes de plus, Gisella? Entre temps, on avance, on continue. Comme vous savez, à la fin de la semaine, il va falloir que l'on présente les demandes pour l'exercice fiscal 2017, les demandes de budgets supplémentaires. Et l'idée est d'avoir une session de développement des dirigeants des RALOs lors de la réunion ICANN 57 qui serait la réunion du Porto Rico, la troisième réunion de l'année. Donc, ce sera l'assemblée générale annuelle en octobre. Octobre, novembre, peut-être. Donc, il faudrait, à ce point-là, que l'on révise notre demande pour voir s'il nous manque quelque chose et savoir s'il y a des améliorations à apporter à ces demandes qui ont été présentées.

Est-ce qu'on peut montrer cette demande sur l'écran?

Pardon, mon Adobe Connect s'est déconnecté, je pense.

Est-ce que j'ai été coupé?

SIRANUSH VARDANYAN : Olivier, c'est Siranush. On vous entend, hein?

S'il vous plaît, est-ce que vous pourriez envoyer les fichiers au secrétariat? Sinon, je ne peux pas le voir. Je ne suis pas sur Adobe Connect.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que cela n'a pas déjà été envoyé?

SILVIA VIVANCO : Non, cela n'a pas été envoyé à tous les secrétariats. Non.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. On aurait dû l'envoyer au préalable.

Bien. Nous allons rapidement analyser ce document en nous basant sur le succès du travail réalisé auparavant sur ce point-là. Le travail du Secrétariat du vice-président et du président des RALOs est de mettre en place une journée pour les dix leaders de RALOs pour qu'ils puissent se réunir. Cela a été fait après la réunion à Dublin, le vendredi et le samedi. Et cette fois-ci, nous aimerions que cela ait lieu le vendredi 4 novembre entre 9 h et midi, inviter de nouveaux leaders de RALOs et essayer de globaliser davantage ICANN et d'aider les régions, les leaders des RALOs dans leur travail, dans le travail qu'ils doivent réaliser.

Je crois que c'est particulièrement important pour ces nouveaux leaders de RALOs qui entrent. Il y a parfois un choix culturel lorsqu'ils arrivent

dans ICANN. Donc, voilà. C'est un document pilote. Nous allons avoir si cela peut être utile. Cela ne va pas inclure une aide pour le déplacement. On va payer seulement une journée supplémentaire d'hôtel. C'est tout. Pas le voyage, hein?

Il y a certains livrables aussi, et voir si les RALOs ont eu une activité. Vous voyez une série d'un des capteurs ici : améliorer la qualité et la quantité de travail, augmenter la participation et augmenter la prise de conscience des défis communs et uniques que doivent affronter les RALOS. Donc, voilà. Il y a une série d'indicateurs qui vont être mis en place.

Ensuite, il y a une section sur les planifications de ressources, les calendriers, les préparations pour cela. On va avoir besoin d'un formateur en *team building*, formation de groupes, d'équipes, qui travaille là-dessus. Nous ferons des téléconférences pour organiser tout cela. Il y aura une salle de réunion et tout le travail sera interprété en espagnol et en français. Voilà.

Alan Greenberg, vous levez la main. Vous avez la parole.

ALAN GREENBERG :

Olivier, vous avez dit que ce serait une journée de plus, le 4 novembre, mais la réunion d'ICANN – la réunion de type C est une réunion de sept jours qui inclut le 4 novembre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci beaucoup. Je n'avais pas tenu compte de cela. Donc, je ne sais pas s'il y a un ordre du jour préliminaire. Je crois que c'est Heidi qui a

travaillé sur ce point avec son équipe. Je ne sais pas si cela signifie qu'on va travailler vendredi ou samedi...

ALAN GREENBERG :

Il y a plusieurs choses. On nous a dit – et les choses peuvent changer – qu'on a le droit d'organiser des choses à l'extérieur des fenêtres, des dates des réunions d'ICANN. Donc, on nous a dit que si on voulait organiser la réunion d'ALAC, il nous fallait renoncer à une journée de notre réunion d'ICANN. Donc, ce n'est pas très clair actuellement si ces sessions de développement pour les RALOs ou pour ALAC ont lieu le huitième jour, après le septième jour de la réunion, ou si nous allons devoir renoncer à une journée de réunion pour organiser cette rencontre. Ce n'est pas clair.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Je suggère – puisque je ne vois personne s'objecter contre cela, je propose que l'on continue cela par e-mail pour voir quel est exactement le calendrier ici.

Je crois que nous sommes en retard et que nous devons conclure notre appel ici puisque nous sommes en retard.

Siranush demande la parole. Allez-y.

SIRANUSH VARDANYAN :

Très brièvement, je voudrais dire que je suis intéressée par cette session et par cette demande de budget, mais j'ai entendu qu'APRALO – on préférerait que cela soit une session...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Siranush. Nous allons devoir travailler là-dessus. Donc, on va noter cette action à suivre et essayer de voir quel est le calendrier et s'il y a une journée additionnelle pour cette rencontre des RALOs.

Alan.

ALAN GREENBERG : Des gens ont dit qu'une journée de plus, c'était trop long puisque la réunion était déjà très longue et d'autres gens ont dit que c'était bien de rajouter une journée. Donc, s'il vous plaît, demandez à vos membres ce qu'ils en pensent.

En ce qui concerne ce que Siranush a dit, c'est vrai que certaines régions ont plus de deux leaders. Donc, quel que soit le leader qui participe à la réunion, ce sera correct. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Alan.

Je passerai au point 6 de notre ordre du jour, « Divers », sachant qu'il n'y a probablement pas de « Divers ». À ce moment-là, nous avons fini.

Je remercie les interprètes qui ont accepté de huit minutes de plus. Aziz, nous allons nous retrouver à Marrakech pour notre prochaine réunion. Donc, la seule chose que nous pouvons dire maintenant, c'est que cette téléconférence est terminée. Merci. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]